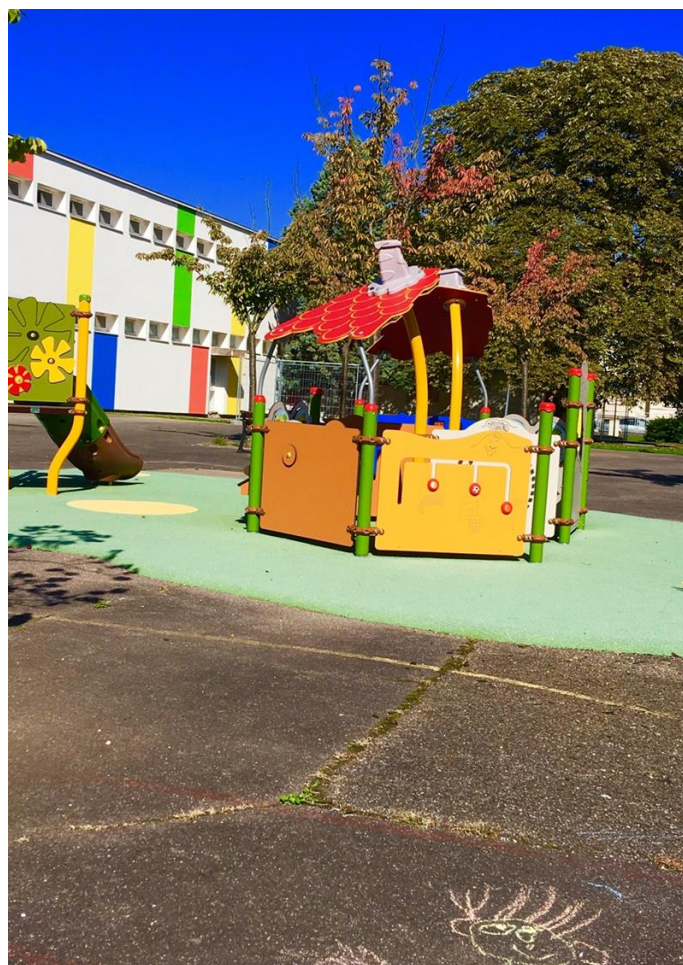


PROJET D'ETABLISSEMENT MULTI-ACCUEIL LA VIGNERAIE



Ce document s'appuie sur

le **projet de service** du Pôle Petite Enfance qui donne les orientations
le **projet éducatif** qui détermine un cadre de référence commun

SOMMAIRE

I. PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT	4
1. Le gestionnaire et sa situation administrative.....	4
2. La structure.....	4
3. Organigramme des professionnels du Multi Accueil Jardinothèque La Vigneraie.....	6
II. PROJET SOCIAL.....	7
1. Identification des besoins.....	7
2. Réponse aux besoins	7
3. Accueil des familles en parcours d'insertion professionnelle.....	7
III. LE PROJET PEDAGOGIQUE COLLECTIF ET FAMILIAL	8
1. Objectifs à l'attention des parents : Coéducation et Parentalité.....	8
A. INFORMER : Accompagner la recherche d'un mode d'accueil	8
B. ACCOMPAGNER : Préparer l'éloignement de l'enfant et de ses parents.....	11
C. ASSOCIER : Donner une place aux parents tout au long de l'accueil	13
2. Objectifs à l'attention des enfants	18
A. PROTEGER : Créer un environnement sécurisant et contribuer à sa bonne santé	18
B. OBSERVER : Etre attentif à chaque enfant.....	42
C. EVEILLER : Contribuer au bien-être et à l'éveil de l'enfant	44
IV. RELATION AVEC LES ORGANISMES EXTERIEURS	48
1. Les établissements de loisirs de l'enfant.....	46
2. L'école maternelle Le Trimazo.....	47
3. Les instituts de formation	48
4. Les institutions de prise en charge spécifique de l'enfant et/ou de sa famille	49
V. EVALUATION – CONCLUSION.....	51
VI. ANNEXES.....	51

I. PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT

1. Le gestionnaire et sa situation administrative

Le Multi Accueil La Vigneraie est un équipement géré par la

VILLE DE METZ
Pôle Petite Enfance
144 avenue de Thionville
57050 METZ

2. La structure

Le Multi Accueil Jardinothèque/ La Vigneraie est situé 15 chemin sous les vignes sur le quartier messin de Devant-les Ponts.

Téléphone : 03 87 80 18 80
Mail : lavigneraie@mairie-metz.fr

Cet équipement offre au public diverses possibilités d'accueil :

Le Multi Accueil collectif La Vigneraie est ouvert toute l'année de 7h15 à 18h45 du lundi au vendredi sauf jours fériés de Moselle et lundi de Pentecôte (journée de solidarité) .

A compter du 01/01/2023 ,la structure sera ouverte de 7h30 à 18h30.

L'accueil des enfants du collectif est encadré par des professionnels de la petite enfance.

La capacité d'accueil est de 60 places.

L'accueil peut être régulier ou occasionnel.

Le multi accueil est fermé trois semaines sur la période de juillet-août et une semaine sur la période de Noël-Nouvel An. Ces dates sont définies en début de chaque année par le Pôle Petite Enfance. L'établissement est également fermé un jour par an pour une "journée pédagogique".

L'unité familiale de La Vigneraie est ouverte toute l'année de 7h00 à 19h00 du lundi au vendredi sauf jours fériés de Moselle et lundi de Pentecôte (journée de solidarité).

L'accueil des enfants se fait au domicile d'assistantes maternelles agréées dont l'employeur est la ville de Metz.

Les assistantes maternelles sont soumises aux mêmes fermetures que l'accueil collectif.

La capacité d'accueil de l'unité familiale est de 9 enfants en accueil régulier.

Pour ces 2 unités, des fermetures exceptionnelles peuvent survenir et sont communiquées dans les meilleurs délais par la structure (journée pédagogique, travaux, pont).

La Jardinothèque est ouverte de fin mars à fin octobre.

Cet espace de ludothèque extérieur accessible aux détenteurs du PASS EVEIL est situé à l'arrière du Multi Accueil La Vigneraie.

Il permet de faire découvrir l'environnement, la nature au fil des saisons, aux enfants, aux familles et aux groupes dans le cadre d'animations programmées mensuellement.

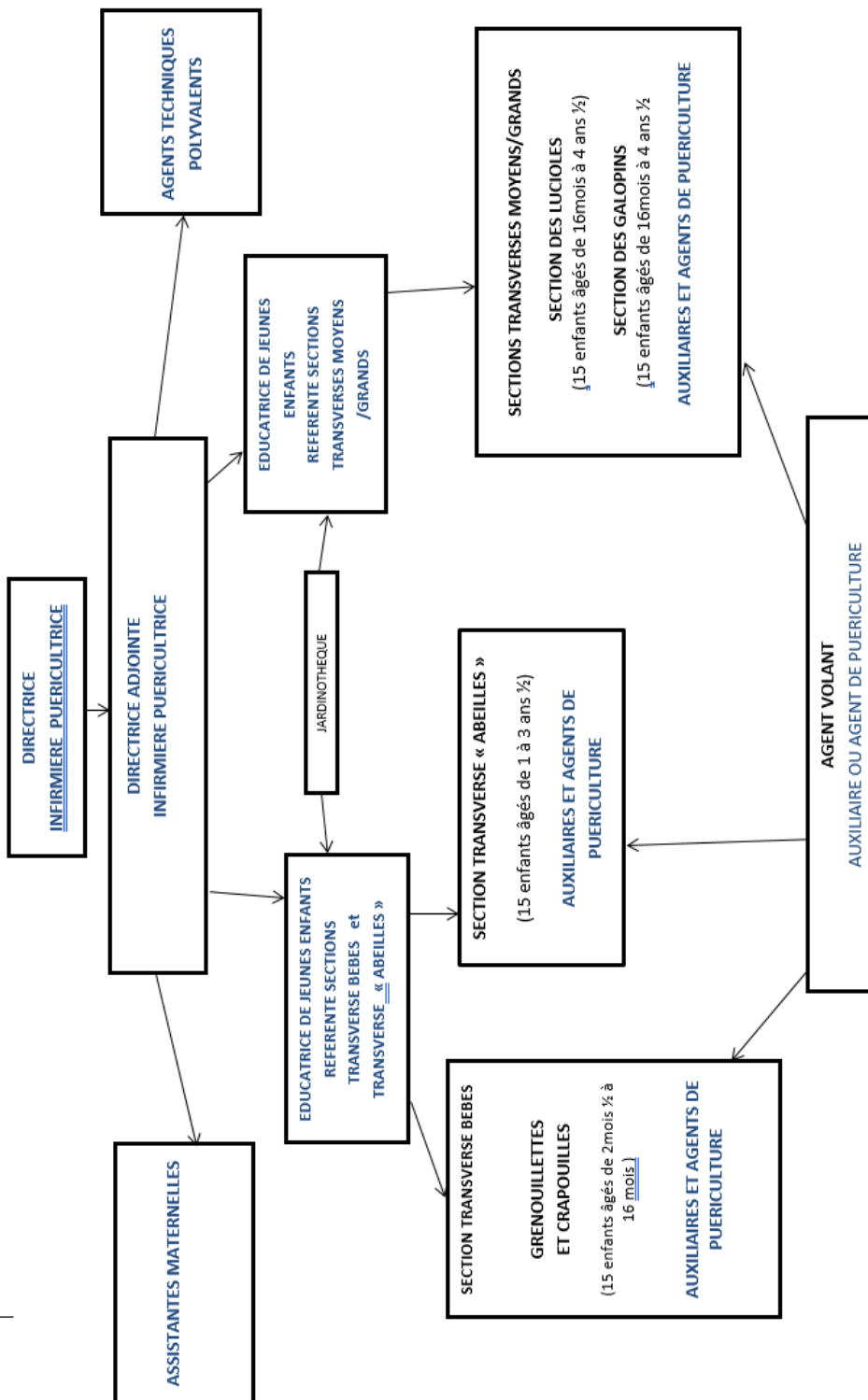
Un règlement en précise le fonctionnement, il est disponible sur le site internet :

[ville de Metz.fr](http://ville.de.Metz.fr) (rubrique ma famille /loisirs/ludothèques/activités de plein air).



3. Organigramme des professionnels du Multi Accueil Jardinothèque La Vigneraie

ORGANIGRAMME
MULTI ACCUEIL COLLECTIF ET FAMILIAL/JARDINOTHEQUE
MAV 2022V1 (01/09/2022)



II. PROJET SOCIAL

Historiquement terre de vignerons et maraîchers, ce quartier situé au nord - ouest de la ville est rattaché à Metz en 1908.

Le développement des zones industrielles et commerçantes, des voies publiques autour de Devant-Les-Ponts ainsi que l'évolution démographique ont fait de ce quartier un lieu de vie familial et professionnel important.

1. Identification des besoins

En 2001, la ville de Metz suggère la réalisation d'une structure petite enfance dans le quartier. Les locaux de l'école Château AUMIOT sont réhabilités pour donner naissance au Multi Accueil La Vigneraie en 2004 puis à la Jardinothèque en 2006.

L'unité familiale sera rattachée à la structure en 2008.

2. Réponse aux besoins

L'activité du Multi Accueil Jardinothèque/ La Vigneraie a évolué au fil des années pour répondre aux besoins spécifiques de la population du quartier, de la ville et des alentours en proposant :

- L'augmentation des places en accueil collectif, jusqu'à 60 places aujourd'hui
- Le développement des animations en Jardinothèque
- Le développement de l'accueil de proximité en favorisant l'accueil en halte-garderie occasionnelle
- La mise en place de la Prestation de Service Unique (PSU) horaire
- L'ouverture des accueils réguliers aux Metz Métropolitains en 2017

3. Accueil des familles en parcours d'insertion

Conformément à l'article L214-7 du Code de l'Action Sociale et des Familles, la crèche offre des solutions d'accueil aux familles en parcours d'insertion sociale et professionnelle.

Comme pour toute autre famille la demande d'accueil est évaluée et prise en compte avec attention soit par le Relais petite enfance (RPE) pour les besoins réguliers de + de 20heures par semaine

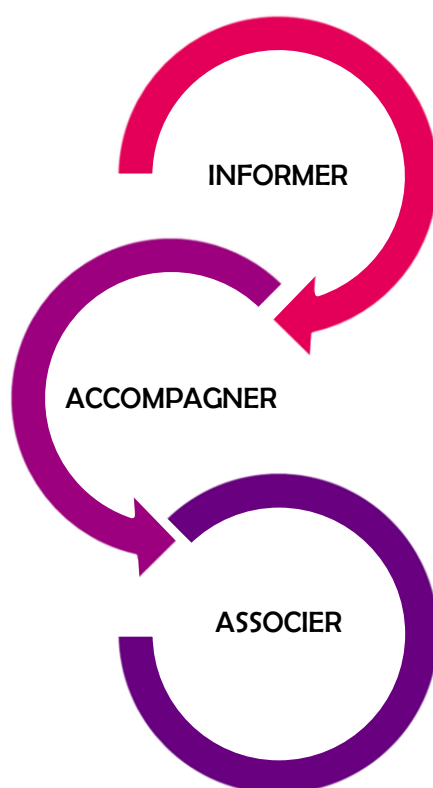
soit directement auprès de la crèche pour les accueils réguliers de moins de 20 heures par semaine ou les accueils occasionnels.

Le barème à points des demandes d'accueil pour le passage en commission d'attribution de places prend en compte à la fois la situation professionnelle et la situation sociale de la famille en s'appuyant sur le quotient familial du demandeur.

Les professionnelles de la crèche accompagnent ces parents dans leur parcours éducatif avec leur enfant. Ils se rendent plus particulièrement disponible pour l'accueil de ces familles et consacrent des temps privilégiés pour répondre aux diverses questions de parentalité.

III. LE PROJET PEDAGOGIQUE COLLECTIF ET FAMILIAL

1. Objectifs à l'attention des parents : Coéducation et Parentalité



A. INFORMER : Accompagner la recherche d'un mode d'accueil

La ville de Metz guide les familles dans leurs recherches d'un mode d'accueil pour leur enfant. Elle a mis en place un service de centralisation des inscriptions permettant aux familles de disposer d'un lieu unique d'écoute, de renseignement et d'accompagnement quant à la détermination d'un choix de lieu de garde et/ou de mode d'accueil.

Relai Petite Enfance
Allo mairie : 0800 891 891

L'accueil régulier collectif ou familial répond à des besoins d'accueil réguliers, stables. Il est réservé aux familles domiciliées sur Metz ou Metz Métropole. Les familles dont l'employeur a signé un partenariat avec la ville de Metz peuvent en bénéficier.

Ce mode d'accueil permet d'accueillir l'enfant de 0 à 6 ans sur des temps plus ou moins importants selon les besoins exprimés par sa famille.

Un contrat est établi entre la famille et l'établissement retenu, précisant les modalités d'accueil de l'enfant.

L'accueil occasionnel répond à des besoins ponctuels des familles en fonction des disponibilités de l'équipement.

L'inscription se fait auprès de la direction du Multi Accueil.

L'admission définitive de l'enfant est prononcée après réception du dossier administratif complet de l'enfant et s'accompagne d'une période de familiarisation adaptée au rythme de l'enfant et de sa famille.

L'accueil est facturé à la ½ heure.

Le tarif, selon barème CNAF, est fonction des revenus de la famille, de la composition familiale et de la domiciliation.

Les animations proposées dans le cadre de la Jardinothèque font parties de l'offre de premiers loisirs proposés aux messins inscrits au Pass Eveil.

L'enfant et son parent (ou adulte référent) découvrent l'environnement qui les entourent, en particulier la nature via l'espace jardin (fruitier et potager).

L'enfant est ainsi sensibilisé à la bio-diversité, à la protection de l'environnement, à la préservation de la nature, au tri sélectif, au développement durable, au respect de l'eau....

B. ACCOMPAGNER : Préparer l'éloignement de l'enfant et de ses parents

Pour l'ensemble du projet pédagogique, lorsque nous parlons des professionnels, nous entendons l'ensemble des professionnels (le)s travaillant en collectivité ou en unité familiale.

Quel que soit le mode d'accueil choisi, la perspective de confier son enfant suscite questions et inquiétudes.

Des lieux d'accueils animés par des professionnels de la Petite Enfance peuvent accompagner les parents dans cette étape qui doit être préparée, anticipée, jamais banalisée :

- les ludothèques, la Jardinothèque
- les lieux d'accueil parents/enfants

Les parents pourront trouver un espace d'écoute et d'échanges qui leur permettra de se préparer au mieux à l'éloignement d'avec leur enfant, de le guider tout en assurant une présence suffisante s'il en a besoin.

Puis viendra le temps de l'accueil proprement dit...

a) Le temps de se rencontrer et d'organiser l'accueil

Une fois l'admission validée, les professionnels se rendent disponibles, au service de l'enfant et de sa famille qui vont être accueillis au sein de notre établissement ou dans le cadre de l'unité familiale. Le premier contact avec les parents (qu'il soit physique ou téléphonique) aboutit à la planification d'un temps de rencontre privilégiée qui permettra aux parents et à l'enfant, s'il est présent, de faire connaissance avec la structure qui va les accueillir (équipe professionnelle, locaux, domicile des assistants maternels).

Ce temps d'échanges avec le directeur de la structure (ou son adjoint ou le référent de l'unité familiale) permettra d'organiser l'arrivée de l'enfant, de personnaliser son accueil et sa prise en charge et de préparer l'éloignement de l'enfant d'avec sa famille.

L'équipe d'encadrement (puériculteur (trice) s, éducateur (trice) s de jeunes enfants se tient à disposition, et consacre le temps nécessaire pour :

- présenter la structure et son fonctionnement (le domicile de l'assistant maternel si le choix se porte sur l'unité familiale).
- identifier les demandes et attentes des parents, répondre à leurs interrogations
- organiser et planifier le début de la période de familiarisation pour l'enfant, la famille et l'équipe (ou l'assistant maternel) en fonction des impératifs familiaux et des contraintes de la collectivité (ou de l'assistant maternel)
- constituer le dossier administratif finalisant l'accueil de l'enfant
- informer et/ou orienter les familles vers les ludothèques, les lieux d'accueil parents/enfants et espaces de rencontres qui peuvent faciliter la séparation de l'enfant et de son parent (s'ils n'en ont pas eu connaissance auparavant).

b) Le temps de s'approprier, de faire connaissance, de se faire confiance

La durée de cette familiarisation dépend de l'enfant, de la famille, de leur vécu, de contraintes familiales ou professionnelles : elle est souple et adaptable aux besoins de chacun.

C'est également un temps utile pour initier un processus de coéducation entre la famille et les professionnels, partenariat qui va garantir un accueil de qualité de l'enfant au sein de l'équipement.

Les professionnels sont attentifs à laisser le temps nécessaire aux familles pour confier sereinement leur enfant : le temps de présence de la famille auprès de l'enfant est réévalué en fonction du besoin ou des émotions des parents.

Ainsi, la période de familiarisation s'organisera sur plusieurs jours et progressivement. Le calendrier sera défini avec les parents et réajusté selon l'évolution du comportement de chacun.

C. ASSOCIER : Donner une place aux parents tout au long de l'accueil

a) Information des parents

Les parents disposent de plusieurs documents ressources sur la vie de leur enfant en collectivité ou en unité familiale : le livret d'accueil et le règlement de fonctionnement.

Ces documents sont des supports permettant d'obtenir des informations concrètes, utilisables au quotidien, un éclairage sur l'organisation de l'équipement ou des précisions administratives.

Des informations ponctuelles sont affichées sur les tableaux d'informations situés au RDC et au 1^{er} étage de la structure (les familles sont invitées à consulter régulièrement les affichages).

L'identité des professionnels est affichée sous forme de trombinoscope à l'entrée de chaque section.

Les trombinoscopes de l'équipe d'encadrement, de l'équipe technique ainsi que des professionnels de l'unité familiale sont affichés au Rez de Chaussée.

En collectivité, l'équipe d'encadrement et les professionnels réalisent des panneaux avec photographies et légendes de différents moments de vie clés de la journée. Ce sont des supports propices aux échanges avec les familles.

Dans le même ordre d'idée, l'équipe professionnelle organise annuellement des réunions à destination des familles par groupe d'enfants.

Elles permettent de répondre aux questionnements des familles, d'informer les parents, d'expliquer l'organisation des différents groupes de vie, de soutenir la parentalité, de traiter de thématiques telles que : pose des limites, acquisition de la propreté, sommeil ou alimentation de l'enfant, etc. Ces réunions permettent également la création de liens entre les familles.

b) Transmissions parents/ professionnels

☒ Les transmissions du matin : lien maison/crèche

Dans un souci de confidentialité des transmissions, les familles sont accueillies une à une de façon privilégiée, les autres familles sont invitées à patienter à l'extérieur de la salle de vie.

Lors de ces transmissions, les parents donnent les informations utiles aux professionnels pour prendre le relai et s'occuper des enfants tout au long de la journée.

Le professionnel les retranscrit par écrit sur le livret individuel de l'enfant. Chaque professionnel en prendra connaissance.

Si l'enfant est malade ou si l'enfant nécessite une surveillance particulière, les informations sont transmises à la fois au personnel éducatif et à l'équipe d'encadrement. Cette dernière s'assure que l'enfant puisse être accueilli. Elle organise la surveillance, l'administration des traitements médicamenteux le cas échéant, et prend les décisions adaptées au besoin de l'enfant.

C'est aussi et surtout un temps pour se séparer, pour se dire au revoir et « (...) sentir qu'entre le parent et le professionnel, il existe une véritable confiance ». (*Métiers de la petite enfance n°142 septembre 2008*).

☒ Les transmissions du soir : lien crèche/maison

Les professionnels transmettent aux parents les évènements de la journée de leur enfant : temps d'éveil, anecdotes, repas, sieste, goûter. Le personnel éducatif s'attache à valoriser les nouvelles compétences de l'enfant.

C'est un temps d'écoute partagée autour de l'enfant.

c) Participation à l'activité du Multi Accueil

Le Multi Accueil La Vigneraie est un espace où les familles peuvent circuler librement : les différentes salles de vie, de jeux, de soins ou de sommeil leurs sont ouverts.

Le Multi Accueil La Vigneraie propose tout au long de l'année des animations à l'attention des enfants auxquelles les parents sont conviés.

☒ Les anniversaires

Les enfants (à partir de 2 ans) accueillis au sein de l'établissement peuvent fêter leur anniversaire. Les familles sont informées de cette possibilité par une affiche présente dans le hall du Multi Accueil.

Pour s'associer à l'évènement, les parents peuvent acheter gâteaux et boissons dans le respect des consignes transmises par l'équipe éducative.

En unité familiale, un gâteau est en général réalisé au domicile de l'assistant maternel avec la participation de l'enfant selon ses capacités.

Les parents peuvent, s'ils le souhaitent, apporter de la décoration : assiettes, verres, chapeaux, ballons baudruche et/ou nous fournir un appareil photo numérique pour garder trace de cet évènement de la vie de leur enfant.

Cette journée toute particulière est mise en valeur par un goûter festif : mise en place d'une grande table, petite fête suite au goûter et réalisation d'un panneau photo.

☒ Les ateliers d'éveil

Les parents qui souhaitent proposer des temps d'éveil (musique, histoire, activité manuelle...) sont invités à se mettre en relation avec le référent de section. Il organisera ce temps d'éveil et précisera les modalités de sa réalisation.

En Jardinothèque, le parent (l'adulte référent) est partie prenante de l'activité réalisée par l'enfant : il accompagne et guide l'enfant dans la réalisation de l'activité au regard des consignes transmises par les professionnels.

☒ Les sorties

Dès que possible, nous organisons des sorties à l'extérieur de la structure (ludothèques, marché de Noël...).

Les déplacements se font à pied, en poussette ou avec le réseau de bus messin LE MET.

Ces sorties s'organisent à raison d'un adulte pour deux enfants, aussi nous n'hésitons pas à solliciter les parents afin de nous accompagner et de partager avec nous ce moment. Le groupe d'enfants reste sous la responsabilité des professionnels encadrants.

☒ Les animations ponctuelles et /ou saisonnières

Nous nous attachons à marquer les différents moments de l'année : chandeleur, carnaval, pâques, halloween, Saint Nicolas et Noël.

Les familles peuvent être sollicitées pour contribuer à l'organisation d'une fête au sein de l'établissement. (Ex : fourniture d'un déguisement pour la fête de carnaval).

Un affichage photographique régulier des animations et des fêtes est réalisé afin de partager avec les familles ces différents moments de l'année. Les enfants sont heureux et fiers de pouvoir échanger autour des photos réalisées.

☒ La fête annuelle de l'équipement

Une grande fête à l'attention de tous les enfants accueillis en unité collective et familiale est organisée au Multi Accueil. Les parents sont invités à y participer.

Un spectacle est réalisé et mis en scène par les professionnels. Il est suivi d'une kermesse.

C'est un temps convivial de plaisirs partagés, d'échanges, de liens, de rencontres et de détente.

Les familles peuvent prendre une part active dans la réalisation de cette fête en confectionnant des gâteaux, des décors ou en participant au spectacle.

d) Le conseil des parents

Le Pôle Petite Enfance de la ville de Metz a mis en place un conseil des parents.

Cette instance a pour objectifs :

- de renforcer le dispositif de démocratie participative de la ville
- de s'impliquer au côté des parents dans une mission de Co-éducation.

Cette coopération entre les parents et les professionnels de la petite enfance est indispensable pour le bien-être et le développement des enfants, le respect de leur rythme, leur sécurité physique, leur socialisation.

Ce conseil des parents représente un des moyens permettant de développer cette coopération en créant un espace intermédiaire d'échanges et de discussions.

Ces échanges permettent aux parents de mieux connaître le lieu d'accueil de leur enfant, et aux professionnels, de mieux appréhender les attentes des parents pour y apporter des réponses adaptées.

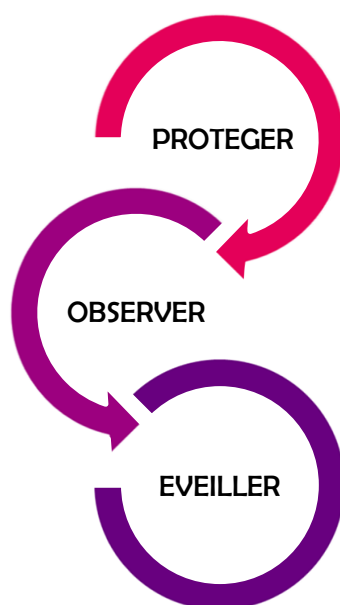
Le compte rendu de chaque réunion ainsi que l'identité des représentants du conseil des parents pour le Multi Accueil La Vigneraie sont disponibles et consultables sur le tableau d'affichage au 1^{er} étage.

Un espace qualité est installé dans le sas d'entrée du Multi Accueil La Vigneraie dans le but de faciliter l'expression des parents.

e) Enquête de satisfaction

Une enquête est menée annuellement auprès des familles accueillies au sein de l'établissement ou au sein de l'unité familiale pour mesurer leur degré de satisfaction quant à l'accueil de leur enfant.. Les résultats obtenus permettent aux équipes d'améliorer la qualité de leur pratique, de vérifier la concordance entre les besoins et souhaits des familles et l'organisation proposée, de contrôler la mise en œuvre des procédures annoncées dans le cadre de la certification.

2. Objectifs à l'attention des enfants



A. PROTEGER : Créer un environnement sécurisant et contribuer à sa bonne santé

a) Environnement

☒ L'ouverture de l'équipement est soumise à l'autorisation du Conseil départemental qui s'assure que les prestations proposées par le Multi Accueil sont conformes à la législation, notamment en termes de fonctionnement, de capacité d'accueil et d'adéquation des locaux.

Le taux d'encadrement des enfants retenu est d'un professionnel pour 5 enfants qui ne marchent pas et un professionnel pour 8 enfants qui marchent.

Le domicile de l'assistant maternel a reçu l'agrément de la Protection Maternelle et Infantile afin que cette dernière puisse y accueillir des enfants.

Les locaux répondent aux normes demandées par la ville de Metz concernant la sécurité des enfants accueillis.

☒ La maintenance des locaux du Multi Accueil est assurée par les services techniques de la ville de Metz.

Le directeur et l'équipe d'encadrement assurent le signalement et le suivi des travaux à réaliser. Au domicile de l'assistant maternel, les conditions de sécurité sont réévaluées chaque année par le référent de l'unité familiale ou en cours d'année, si des travaux ont été réalisés.

☒ **L'entretien des locaux** est réalisé quotidiennement par 2 agents techniques. C'est l'assistant maternel qui est responsable de l'hygiène et de l'entretien de son domicile pour l'unité familiale.

☒ **La réglementation** des différents postes de travail techniques est conforme aux normes attendues en structure Petite Enfance :

- Application de la méthode HACCP (analyse des dangers et points critiques pour leur maîtrise) en cuisine relai : Elle garantit la sécurité alimentaire des plats ou épicerie proposés aux enfants.
- maîtrise des risques en dans l'espace "blanchisserie" par une procédure garantissant le bon « traitement » du linge

☒ **Des protocoles d'évacuation** des locaux ont été mis en place en cas d'urgence ou d'incendie.

Deux exercices d'évacuation ont lieu chaque année permettant de s'assurer avec régularité de la connaissance et de la bonne application des procédures.

Une procédure en cas d'intrusion ou d'attaque est mise en place.

Les consignes sont connues des professionnels.

☒ Développement durable :

Le multi accueil La Vigneraie s'inscrit dans le projet développement durable initié par la ville de Metz. Les actions menées visent à améliorer la qualité de vie des enfants, des familles et des professionnelles au sein de la structure (cf. panneau développement durable situé au rez de chaussée de l'EAJE).

Les assistantes maternelles sont sensibilisées et adaptent leurs pratiques quotidiennes.

☒ Les matériels, les structures de psychomotricité, les jeux et jouets à destination des enfants sont adaptés et respectent l'âge des enfants accueillis. Ils sont nettoyés quotidiennement chez les bébés et de façon hebdomadaire chez les grands.

☒ La qualité de l'air à l'intérieur du Multi Accueil La Vigneraie a été évaluée par un organisme accrédité.

b) Repères

☒ Les professionnels

« La qualité de l'accueil de l'enfant se joue à travers l'alchimie des talents...toutes disciplines confondues ! »

(Métiers de la petite enfance n° 197 mai 2013)

L'équipe professionnelle du Multi Accueil Jardinothèque / La Vigneraie se compose de professionnels de la petite enfance qui par leurs formations, leur complémentarité et leur expérience, sont au service des enfants accueillis et de leurs familles.

Les professionnels sont identifiés et connus des enfants et de leurs familles.

Tout au long de leur carrière, les professionnels bénéficient de formations pour découvrir, améliorer, développer leurs compétences et connaissances professionnelles.

Les auxiliaires de puériculture, les agents de puériculture ou les assistants maternels prennent en charge les enfants dans toutes les composantes de leur journée : accueil, repas, sommeil, jeux, activités, soins d'hygiène, transmissions. Ils sont les interlocuteurs privilégiés des familles.

Le référent éducatif (puériculteur(trice), éducateur(trice) de jeunes enfants) est chargé de l'organisation de la section en collectivité, de l'accompagnement des assistants maternels en unité familiale.

Il accompagne, conseille, soutient l'équipe dans la prise en charge quotidienne de l'enfant, du groupe d'enfants.

Il est le référent des familles dont il a la charge (sections ou secteur en accueil familial).

Il organise conjointement avec les autres cadres référents la gestion des réunions, plannings, activités, sorties...

Les référentes des groupes transverse « bébés », transverse « abeilles » et transverses « moyens / grands » dynamisent et renforcent leurs équipes professionnelles.

Les agents techniques polyvalents (en collectivité) sont des acteurs clés de l'organisation quotidienne. Les professionnels sont en charge de la réception, remise en température préparation et service des repas et des goûters, de l'entretien des locaux et du traitement du linge.

Le directeur et son adjoint (puériculteur (trice)) sont en charge de la gestion globale de l'équipement (administrative, budgétaire, organisationnelle, gestion du personnel, responsables des projets.)

La ville de Metz offre à ses professionnels l'opportunité de rencontres pour échanger, analyser leur pratique et définir des stratégies de travail cohérentes :

- ☛ Visite à domicile des assistants maternels
- ☛ Réunions mensuelles des directeurs
- ☛ Point santé mensuel des adjoints à la direction
- ☛ Groupes d'études interprofessionnels
- ☛ Réunions de sections

- ☛ Réunions d'encadrement
- ☛ Colloque petite enfance
- ☛ Groupes d'analyses de pratiques professionnelles
- ☛ Séminaires des professionnels d'encadrement

☒ L'espace de vie

En collectivité, afin de faciliter l'organisation des lieux de vie de l'enfant pendant son accueil, les espaces ont été aménagés pour répondre aux besoins spécifiques des enfants selon leur âge, compétences ou autonomie.

Au domicile des assistants maternels, le lieu de vie de l'enfant est également le lieu de vie du professionnel.

L'aménagement de l'espace est organisé pour permettre la prise en charge aisée, fonctionnelle et adaptée de l'enfant, des enfants accueillis à son domicile.

Un bilan annuel est réalisé et rend compte, entre autre, de la norme des locaux, des conditions d'hygiène et de sécurité.

☒ L'organisation des groupes et des journées

En collectivité

Les enfants évoluent au sein de différents groupes en fonction de leur âge et/ou de nos organisations.

LA VIE DE L'ENFANT AU SEIN DE LA SECTION TRANSVERSE BEBES

La section des "transverses bébés" accueille des enfants âgés de 2 mois ½ à 15 mois environ et se divise en deux groupes :

- Les **GRENOUILLETES**
- et

➤ Les **CRAPOUILLES**

Les enfants sont répartis dans les deux sections sans distinctions d'âge. Ainsi, les groupes formés sont riches en échanges : les plus petits sont stimulés par les plus grands ; les plus grands sont accompagnés vers des échanges empathiques et tendres. L'apprentissage de la vie en collectivité se construit dès le plus jeune âge.

Le respect du rythme de chaque enfant est la base de la prise en charge chez les BEBES. Chaque jour est différent : selon l'heure du premier biberon de la journée, selon son état de santé, selon la manière dont s'est déroulée sa nuit et même selon ses envies, la journée ne sera pas la même que la veille. Les professionnels s'adaptent et proposent donc un accueil et un accompagnement individualisé à chaque enfant.

Les deux groupes sont gérés par une équipe de 6 professionnels de la petite enfance (auxiliaires de puériculture ou CAP petite enfance) dans le respect des normes en vigueur: un professionnel pour 8 enfants qui marchent et d'un professionnel pour 5 enfants qui ne marchent pas.

La référente de la section est une éducatrice de jeunes enfants. Elle est épaulée par la directrice-adjointe qui est infirmière puéricultrice.

Chaque professionnel est référent d'un groupe d'enfants durant la journée. Tous les professionnels de la section connaissent chaque bébé et sa famille. Cela permet d'assurer la continuité dans les prises en charge et rassurer ainsi au mieux les enfants et leurs parents.

Les professionnels accueillent et prennent en charge chaque enfant avec bienveillance et dans le respect de la singularité de chacun. Le professionnel est souriant, avenant, chaleureux et rassurant pour l'enfant.

Chaque enfant dispose d'un livret individualisé. Les professionnels y notent les transmissions du matin données par les parents. Ce document est complété tout au long de la journée pour restituer aux parents des transmissions détaillées de la journée de leur enfant passée au sein de la crèche. Des temps de transmissions orales entre professionnels sont prévus.

L'ensemble des tâches quotidiennes réalisées par les professionnels fait l'objet d'un document interne leur permettant de s'organiser au mieux pour identifier et répondre aux besoins des enfants. Un travail a été mené par l'équipe afin de se répartir les tâches qui ne relèvent pas du travail auprès

des enfants (ex : changement de la literie des berceaux, nettoyages des jouets, réfection des biberons). Dans la mesure du possible, un professionnel de l'équipe des BEBES se détache à la journée pour réaliser ces tâches. Cela permet à ses collègues d'être pleinement centrés sur le groupe d'enfant dont ils ont la responsabilité.

Le multi accueil ouvre à 7h 15

L'accueil se fait dans la section des CRAPOUILLES.

Les salles de vie sont préparées de façon accueillante pour l'enfant : les jeux divers et variés sont installés à différents endroits de la pièce, sur le tapis et sur les tables.

L'accueil est un moment fondamental. Il se doit d'être chaleureux afin que l'enfant se sente attendu. Nous accordons beaucoup d'importance à ce temps d'échange qui permet de sécuriser enfants et les parents .

Ce temps d'échanges permet de prendre les renseignements sur la soirée ou la nuit passée. Il assure la continuité entre la famille et la crèche. Tous les éléments importants, nécessaires au bon déroulement de la journée, sont notés sur la feuille de transmission. Les parents des enfants malades sont invités à aller le signaler à la direction afin que les infirmières-puéricultrices aient connaissance de toutes les informations utiles.

La séparation est ainsi plus sereine et plus rassurante pour l'enfant et son parent.

Pendant ce temps, les autres enfants sont installés sur le tapis ou sur un coussin. Différents jeux d'éveil sont mis à disposition des enfants.

Les professionnels s'installent à hauteur des enfants. Ils sont présents, disponibles et prêts à répondre aux besoins des enfants. Les professionnels accompagnent l'enfant dans ses apprentissages à travers le jeu.

Le jeu est une activité importante pour l'enfant, il permet les expériences, les découvertes. C'est un moyen de communication et d'expression. L'enfant se construit par le jeu. C'est une activité vitale pour lui. Progressivement il apprend à jouer seul et/ou en groupe.

Les professionnels veillent à laisser au maximum l'enfant libre de ses mouvements afin de lui permettre d'explorer son corps et de se développer en toute confiance. C'est pourquoi, nous laissons le plus souvent les enfants pieds nus, dans une position qui lui est confortable, avec des

jouets ni trop près, ni trop loin, stimulant ainsi sa curiosité et donc ses mouvements. Nous limitons l'utilisation des transats.

Entre 9h00 et 9h15: les deux groupes se séparent.

Les enfants qui ressentent le besoin d'être couchés le matin peuvent être accompagnés à la sieste.

Des petits biberons ou des verres d'eau sont en permanence à dispositions des enfants. Nous leurs proposons régulièrement de s'hydrater.

Des temps d'éveils collectifs et des animations sont proposés : comptines, marionnettes, parcours de psychomotricité, musique, jeux de sensations...

Il est important de diversifier les activités.

L'observation des enfants par les professionnels est une part importante de leur travail. Ils apprennent à connaître chaque enfant parfaitement, connaissent ses besoins et anticipent même leurs réactions. Les anecdotes et les acquisitions de l'enfant sont retranscrites sur son livret individuel afin de pouvoir les partager avec les parents le soir.

A 9h45 : l'équipe est au complet.

Quand le temps le permet, l'équipe a la possibilité d'aller promener les enfants en poussette dans le quartier ou de profiter des espaces extérieurs : jardinothèque (lieu ludique de découvertes à l'arrière du multi accueil) ou petit jardin.

Au quotidien les plus grands peuvent investir d'autres espaces du multi accueil et découvrir la piscine à balles, le petit toboggan, les trotteurs, d'autres jeux et jouets...

Selon les activités l'enfant pourra développer sa motricité fine ou globale, la connaissance du monde qui l'entoure et s'épanouir dans son développement psychomoteur...

Ce sont également des temps importants de relations, d'échanges, de négociations...voire de frustrations !

L'enfant découvre et exploite tout son potentiel afin de s'épanouir et d'accéder à un bien être intérieur et global.

Nous accordons également de l'importance à des temps de relations privilégiées avec l'enfant afin de répondre à ses besoins (détente, réconfort, nursing...) Le regard soutenant et rassurant de l'adulte permet à l'enfant de prendre confiance en lui.

Entre 11h00 et 12h30 : Le repas

Les repas sont préparés par une société de restauration dans une cuisine centralisée et transportés par un camion frigorifique jusqu'au multi accueil. Les repas sont ensuite remis en température par la cuisinière de la structure. Les menus sont élaborés par une diététicienne en collaboration avec les infirmières-puéricultrices. Beaucoup de composants sont d'origines biologiques et/ou de productions locales.

Les biberons sont préparés suivant des règles d'hygiène strictes, réchauffés au chauffe-biberon si besoin. Ils sont donnés dans les bras afin d'établir une relation privilégiée. Une fois la diversification alimentaire débutée, les enfants mangent en chaise haute. Les plus grands sont installés à plusieurs, de façon conviviale sur des petites chaises autour d'une table adaptée à leur taille.

Les repas sont mixés ou en petits morceaux. Ces deux menus sont affichés à l'entrée de l'établissement. Ils sont cuisinés uniquement par la cuisson vapeur ou à l'eau. Aucun assaisonnement n'est fait, tout est nature. Nous rajoutons dans chaque assiette, au dernier moment, de l'huile d'olive ou de l'huile de colza en alternance. Nous présentons à l'enfant les différents composants de l'assiette un à un en les nommant. La diversification alimentaire est un moment de grande découverte pour le tout petit. Nous les laissons découvrir les aliments avec les mains, puis nous les incitons doucement à utiliser la cuillère.

Le repas est un moment convivial. C'est un moment individuel où le professionnel a une relation privilégiée avec l'enfant.

Chez les bébés, nous disposons d'un tableau qui rappelle ce que chaque enfant peut manger, tableau qui nous permet de composer les assiettes. Ce tableau est mis à jour à chaque nouvel aliment introduit transmis par le parent. Nous considérons que lorsque les parents ont donné l'accord pour une catégorie d'aliment, nous pouvons donner tous les aliments de cette catégorie.

Les enfants ayant un menu « sans porc » se voit proposer une autre viande en remplacement. Il n'y a pas de substitution pour les enfants ayant un menu sans viande.

Tout régime particulier doit faire l'objet d'un PAI. (Ex : allergie alimentaire, intolérance, ...)

Les mamans souhaitant continuer à allaiter durant l'accueil sont encouragées dans ce sens. Ce projet fait l'objet d'un échange avec l'infirmière-puéricultrice lors du RDV d'admission afin d'optimiser sa réussite.

Nous respectons les appétits et les goûts de chacun, nous ne forçons pas un enfant à manger mais nous l'invitons à goûter.

Les enfants ayant petit-déjeuner tôt le matin sont servis (dans la mesure du possible) en priorité. Pour aider les plus grands à patienter un peu, nous pouvons leur proposer un petit morceau de pain. Les enfants peuvent patienter dans les bras ou en jouant au sol.

Nous ne réveillons jamais un enfant qui dort. Dans ce cas, l'enfant prendra son repas à son réveil. (Repas ou petit pot selon l'heure de fin de service).

Entre 12h30 et 14h30 : La sieste

Chaque enfant est changé et déshabillé pour la sieste. Le linge de maison est adapté à la saison : gigoteuses molletonnées en hiver, légère au printemps et nous laissons même les enfants en couche en périodes de fortes chaleurs.

Le sommeil est un besoin vital pour l'enfant. C'est à ce moment que son cerveau crée les connections nécessaires à son développement. Nous nous efforçons, au maximum, de respecter ce temps précieux pour les bébés.

C'est pourquoi, nous essayons d'habituer l'enfant à dormir dans son berceau. Nous pouvons l'y accompagner, l'aider à se détendre grâce à de la musique relaxante, par des lumières douces et de petites caresses. L'enfant sera toujours habitué à un même lit, dans le même dortoir. Il y est emmené avec son doudou et sa sucette (s'il en a une).

Un dortoir peut contenir jusqu'à 8 lits. Les parents doivent comprendre que le sommeil des uns, conditionne parfois celui des autres.

Ainsi, nous laissons la possibilité aussi aux bébés qui n'arrivent pas à s'endormir en dortoir, de pouvoir se reposer auprès de nous, dans les salles de vie.

Les professionnels assurent une surveillance des dortoirs à intervalles réguliers. Elle vérifie que l'enfant va bien, qu'il respire, replace les doudous et sucettes si nécessaire. Un document concernant la traçabilité de surveillance de sieste est consigné à chaque tour.

Entre 14h30 et 16h00: Le goûter

Le goûter s'organise de la même façon que le repas. C'est un moment de plaisir et d'échanges avec le professionnel. Il s'articule avec le lever échelonné des enfants encore à la sieste dans les dortoirs.

Les goûters une fois tous pris, les professionnels peuvent se rendre de nouveau plus disponible pour animer des temps d'éveils variés.

Le départ de l'enfant :

Il s'organise comme à l'accueil ; c'est le moment privilégié où l'enfant retrouve son parent. Le professionnel se rend disponible, il résume la journée de l'enfant (activités réalisées au cours de la journée, déroulement du repas, temps de sieste, anecdotes..).

C'est un moment d'échanges où les parents sont plus disponibles que le matin et où les professionnels peuvent valoriser leur travail de la journée. C'est le moment le plus propice pour que chacun puisse échanger, trouver des ressources à des problématiques diverses : discussions sur le sommeil, l'alimentation, le transit, la pose des limites, le développement, etc.....

L'enfant et son parent sont salués pour signifier son départ et nous lui expliquons qu'il nous retrouvera bientôt. Ce moment est un trait d'union entre deux univers celui de la crèche et celui de la maison. Il est important de signifier à l'enfant que nous le retrouverons très vite afin de lui créer une routine rassurante.

LA VIE DE L'ENFANT AU SEIN DE LA SECTION TRANSVERSE ABEILLES

Nouvellement créée depuis septembre 2022, la section transverse abeilles réunie dans un grand espace de vie environ 15 enfants de 1 à 3 ans et demi et a pour objectif d'évoluer vers un groupe transverse total à savoir 0-3 ans1/2 courant 2023.

L'organisation de la section s'est construite autour des besoins et de l'évolution des enfants et requiert des capacités d'observation et d'adaptabilité constantes pour les professionnelles qui encadre ce groupe.

Nous avons bâti notre projet essentiellement autour de la libre circulation des enfants dans des univers différents avec un aménagement de l'espace adapté. Les enfants ont le choix d'évoluer soit dans une « salle de jeux d'imitation » soit dans une salle « cocooning » en fonction de leurs envies et ce quel que soit leur âge. Une professionnelle est présente dans chaque salle afin d'accueillir et accompagner l'enfant dans ses découvertes et ses acquisitions.

L'accueil des enfants se fait dans la « salle cocooning » jusqu'à l'arrivée de la seconde professionnelle. A ce moment les portes des salles « cocooning » et « jeux d'imitation » s'ouvrent à la libre circulation des enfants.

La matinée se déroule en fonction des besoins et envies des enfants accueillis. Une activité d'éveil peut être proposée, libre à l'enfant d'y participer ou pas.

A partir de 10h45 c'est le début des premiers repas pour les plus petits.

Vers 11h15 les enfants en capacité de manger à table mangent tous ensemble. Les plus grands apprennent à se servir, les plus petits sont servis par la professionnelle.

Puis c'est l'heure de la sieste des plus grands ou petits s'ils en éprouvent le besoin. Les plus grands apprennent à se déshabiller doucement jusqu'à devenir totalement autonomes. Pendant ce temps les enfants encore debout poursuivent leur journée en fonction de leurs besoins de siestes ou repas.

Puis petit à petit vient le temps du levé échelonné. Les enfants se rhabillent suivant leurs capacités avec l'aide de la professionnelle. Vers 15h15 c'est l'heure du goûter. Il s'organise comme le repas.

La fin de la journée se déroule de la même façon que la matinée, puis les enfants retrouvent leurs parents au fur et mesure.

Pour des questions de respect et de confidentialité, les transmissions du matin, comme les transmissions du soir, sont individualisées .

LA VIE DE L'ENFANT AU SEIN DES SECTIONS TRANSVERSES MOYENS / GRANDS

Le groupe transverse moyen/grand se compose de 2 sections accueillant des enfants âgés de 15 mois à 4 ans ½. Les enfants restent dans leurs sections jusqu'à leur départ à l'école maternelle. Les deux sections (Lucioles et Galopins) sont encadrées par une équipe de 6 professionnels de la petite enfance, (auxiliaire de puériculture ou CAP petite enfance). La référente de la section est une éducatrice de jeunes enfants. Elle est épaulée par la directrice-adjointe qui est infirmière puéricultrice.

Chaque groupe est encadré par 2 professionnels. Les normes d'encadrement en vigueur sont d'un professionnel pour 8 enfants qui marchent, 5 enfants qui ne marchent pas.

L'organisation de journée est identique dans les 2 sections.

Les sections accueillant des enfants d'âge très différents, les plus petits s'identifient aux grands et les plus grands créent des liens d'entraide avec les plus petits.

Les professionnels proposent aux enfants des temps de jeux libres et des temps d'éveil en fonction de la capacité de chacun. L'enfant y participe s'il le souhaite. L'adulte respecte le choix de l'enfant.

Chaque enfant dispose d'un livret individualisé, les professionnels y notent les transmissions du matin données par les parents, ils complètent ce document tout au long de la journée pour restituer aux parents des transmissions détaillées de la journée de leur enfant passé au sein de la crèche. Des temps de transmissions orales entre professionnels sont prévus tout au long de la journée.

Chaque professionnel est référent d'un groupe d'enfants sur la journée. Tous les professionnels des sections transverses moyens/ grands connaissent tous les enfants et leurs familles.

Le professionnel accueille et prend en charge chaque enfant avec bienveillance et dans le respect de la singularité de chacun. Le professionnel est souriant, avenant, chaleureux et rassurant pour l'enfant.

L'équipe de professionnels vise les objectifs suivant :

- Le plaisir de l'enfant
- L'éveil, le développement et l'épanouissement de l'enfant
- La satisfaction des besoins physiques et psychiques
- L'autonomie de l'enfant
- La créativité de l'enfant
- Le respect de l'autre
- Découverte des règles de vie en collectivité
- La notion de partage.....

Les enfants arrivent des 7h15 dans la salle des lucioles.

Nous accordons beaucoup d'importance à l'accueil de l'enfant et de sa famille. Le professionnel se lève pour accueillir l'enfant et ses parents. Cet échange permet de prendre des renseignements sur la soirée, la nuit, les jours passés. Il assure la continuité entre la famille et la crèche. L'enfant se sent ainsi attendu et les parents partent rassurés.

Pour garantir la confidentialité des transmissions, cet accueil est un temps individualisé. Le parent est invité à entrer dans la section pour nous faire les transmissions. Toutes les informations sont notées sur le livret individualisé de l'enfant.

Nous demandons aux autres parents de patienter dans le couloir si un parent est déjà présent dans la salle de vie des enfants.

Le professionnel arrivant à 7h30 prépare les produits nécessaires à la désinfection des locaux pour les 2 sections. Puis il prend en charge le groupe des galopins et se rend dans leur salle de vie.

L'ensemble des tâches quotidiennes réalisées par les professionnels fait l'objet d'un document interne leur permettant de s'organiser au mieux dans la prise en charge des enfants. Un travail a été mené par l'équipe afin de se répartir les tâches qui ne relèvent pas du travail auprès des

enfants (ex : mise en place des lits pour la sieste, changement de la literie, nettoyages des jouets, préparation d'activités, renfort dans le quotidien). Cela permet à ses collègues d'être pleinement centrés sur la gestion des enfants.

Les jeux libres sont à disposition des enfants (garage, voitures, jeux d'imitations, jeux de construction, légo, clipos, magnético,l'enfant choisit ce dont il a envie. Les adultes s'installent à hauteur des enfants. Ils sont disponibles pour l'enfant, ils sont présents pour accompagner l'enfant dans ses découvertes et pour jouer avec lui quand il le souhaite.

Le jeu est une activité importante pour l'enfant. L'enfant apprend en jouant librement dans un lieu rassurant. Il développe sa confiance en soi en prenant l'initiative du jeu. Le jeu favorise la pensée créative et la capacité à résoudre des problèmes. C'est un moyen d'expression et de communication. L'enfant développe également son autonomie et son indépendance au travers des jeux.

L'enfant se construit par le jeu. C'est une activité vitale pour lui.

Jouer en collectivité peut se révéler parfois difficile pour l'enfant, il faut prêter les jouets, apprendre à vivre ensemble et à se respecter. Le rôle de l'adulte est très important. Le professionnel explique à l'enfant ce qui est permis et ce qui ne l'est pas; les premières règles de vie en collectivités sont mises en place: respect de l'autre, des jeux, des consignes....

Le professionnel de 9h prend en charge des enfants galopins et lucioles dans une salle de sommeil jusqu'à l'arrivée du professionnel de 9h45.

A 9h45, chaque professionnel retourne dans la section définie par son horaire de travail.

La référence à l'enfant peut se mettre en place.

Dans la matinée, les enfants, aidés des adultes, rangent les jeux. Nous proposons tous les matins un temps de chants, d'histoires, marionnettes aux doigts, CD musical, théâtre japonais, (ces activités permettent de développer le langage, l'attention, la connaissance du schéma corporel.....) Les enfants qui le souhaitent se mettent assis sur le tapis pour y participer, les autres enfants disposent toujours de jeux libres.

Nous séparons le groupe d'enfants dès que possible. Un professionnel se rend alors dans la salle de sommeil. Nous privilégions les petits groupes d'enfants. En effet, la relation entre adulte et enfants ainsi que les interactions entre les enfants en petits groupes sont bien plus

enrichissantes. Cela permet également aux enfants et adultes d'être dans un environnement plus apaisé et moins bruyant.

Des activités d'éveil sont proposées mais non imposées : peinture avec différentes techniques, gommettes, collage, encastrements, jeux d'eaux, ateliers cuisine, psychomotricité, ardoises, pâte à modeler, manipulation de semoule, loto, puzzles, abaque...

Ces temps d'éveils sont des moments privilégiés pour l'enfant. Selon les activités il pourra développer : sa motricité fine ou globale, sa préhension, son raisonnement, sa logique, son vocabulaire, la connaissance du monde qui l'entoure, le respect des règles, la socialisation, sa créativité, son développement psychomoteur, son langage, la connaissance des couleurs...C'est également un moment de partage avec l'adulte présent.

Un tableau de suivi des activités des enfants est mis en place.

L'enfant découvre son potentiel et peut s'épanouir pour accéder à un bien être global.

Des jeux libres sont toujours à sa disposition : livres et catalogues, jeux de construction, poupée, sacs et dinette ...

Nous proposons des sorties en extérieur de façon régulière. Les enfants profitent de la piste cyclable, du jardin potager, des jeux extérieurs, du petit jardin....

Dès que possible nous organisons des sorties à la ludothèque du centre-ville. Les déplacements se font avec LE MET de la ville à raison d'un adulte pour deux enfants.

Puis à partir 10 h 30/ 10h 40, les professionnelles se rendent aux sanitaires avec les enfants qui n'ont pas encore été changés dans la matinée.

Nous proposons les toilettes ou le pot aux enfants qui ont démarré l'acquisition de la propreté à la maison. Nous permettons ainsi une continuité entre la vie de l'enfant à la maison et la crèche. Le parent reste le premier éducateur de son enfant.

Un professionnel se rend dans la salle de sommeil accompagné de son groupe d'enfants pour préparer la salle au temps de sieste. Nous veillons à garder la même place pour le lit de chaque enfant, un plan est établi à cet effet. Le professionnel met les doudous, les sucettes en se référant au tableau d'habitudes de vie des enfants disponible dans chaque section. Il ferme les

rideaux et ajuste les radiateurs. Il prépare la musique d'endormissement (cf. projet endormissement annexe 3)

IL prépare également les gants de toilettes nécessaires pour le repas. Nous préparons un gant de toilette pour se laver les mains avant le repas, un autre gant de toilette pour après le repas. Juste avant 11h, les enfants accompagnés des professionnels rangent les jouets, ils s'installent sur des coussins ou tapis pour un temps de retour au calme, un temps de relaxation, sur la musique du petit Yogi. Ce temps permet à l'enfant de s'apaiser, de se poser et de s'asseoir à table de façon sereine. (cf. Relaxation dans les groupes transverses grands annexe 3)

Les enfants se mettent à table avec leur référent.

11 h 15 : Le repas (Cf. repas dans les groupes transverses abeilles et moyens/grands annexe 3)

Les repas sont préparés par une société de restauration dans une cuisine centralisée et transportés par un camion frigorifique jusqu'au multi accueil. Les repas sont ensuite remis en température par la cuisinière de la structure. Les menus sont élaborés par une diététicienne en collaboration avec les infirmières-puéricultrices. Beaucoup de composants sont d'origines biologiques et/ou de productions locales.

Les enfants commencent par se laver les mains à l'aide d'un gant de toilette. Le repas est un moment convivial. La présence de l'adulte est importante tant pour l'aide au repas que pour les échanges avec les enfants.

Le professionnel nomme les aliments et donne des précisions sur le repas, la composition des plats. L'enfant dispose d'une assiette compartimentée, l'adulte y place, l'entrée, le plat, le fromage et le pain ; l'enfant a le choix de manger les aliments dans l'ordre qu'il souhaite. Le professionnel stimule l'enfant et l'accompagne vers son autonomie tout en respectant ses envies, son rythme et ses capacités.

L'adulte respecte les appétits et les goûts de chacun, nous ne forçons jamais un enfant à manger mais nous l'invitons à goûter.

Le temps du repas permet également de mettre en place des règles de vie ; il apprend à dire s'il te plaît, merci.....

La distribution du repas est réalisée par le professionnel dont l'horaire est sur le début de journée.

Les enfants ayant un menu « sans porc » se voit proposer une autre viande en remplacement. Il n'y a pas de substitution pour les enfants ayant un menu sans viande.

Tout régime particulier doit faire l'objet d'un PAI (ex : allergie alimentaire, intolérance...)

Tout au long de la journée, l'enfant peut demander à s'hydrater.

A la fin du repas, chaque enfant se lave la bouche et les mains à l'aide d'un gant de toilette. L'adulte est présent pour aider les enfants qui en ont besoin. Les enfants peuvent mettre eux même bavoirs et gants de toilette dans le panier à linge sale.

Un nouveau passage aux sanitaires est proposé aux enfants si nécessaire.

Vers 12h, un professionnel accompagné de son groupe d'enfant se rend dans la salle de sommeil. Les enfants se déshabillent. Les habits sont rangés dans une bassine, le tout est placé devant le lit de l'enfant. Le deuxième professionnel accompagne son groupe pour le déshabillage en salle de vie ; les enfants mettent ensuite leur bassine contenant leurs habits devant leur lit. Il est demandé aux parents de noter le nom de leur enfant sur les habits y compris manteaux, bonnet, chaussures...

Le linge de maison est adapté à la saison : couettes molletonnées en hiver, légères au printemps et nous laissons même les enfants en couche en périodes de fortes chaleurs.

La musique calme est mise en route (Cf. endormissement groupes transverses grands annexe 9)

.

C'est le temps de sieste.

Chaque enfant s'installe dans son lit, comme il le souhaite (sur le ventre ou sur le dos), il y retrouve son doudou ou et sa sucette pour un sommeil réparateur. Les professionnels vont l'aider à s'endormir. Le sommeil est un besoin vital pour l'enfant. C'est à ce moment que son cerveau crée les connections nécessaires à son développement.

Le professionnel veille à la sécurité de chaque enfant, il assure la surveillance du dortoir et complète le document concernant la traçabilité de surveillance de sieste.

Lorsqu'un enfant n'arrive pas à s'endormir, il se repose sur son lit dans un premier temps, puis nous lui proposons de regarder des livres, de dessiner à table...

Le temps de sieste est également le temps de pause des professionnels et le temps de nettoyage de la salle par les agents techniques.

A 14h30, au retour du professionnel, celui-ci prépare la salle de vie, il descend les chaises et remet les jeux libres à disposition des enfants.

Lorsque les enfants se réveillent, nous leur proposons de s'habiller. Les professionnels sensibilisent l'enfant à la prise d'autonomie...comment mettre les chaussettes, le pantalon.... Nous valorisons l'enfant au quotidien et à chaque nouvelle acquisition, et ce même si l'enfant a mis son pantalon à l'envers. Volontairement, nous laissons le vêtement à l'envers, l'enfant est fier d'avoir fait seul.

Les enfants passent aux sanitaires afin d'y être changés.

Le temps de change s'organise comme le matin, chaque professionnel prend en charge les enfants dont il a la référence.

Les lits des enfants sont rangés au fur et à mesure que les enfants se réveillent. Les sucettes sont nettoyées. Les draps sont changés une fois par semaine : le lundi pour les lucioles, le jeudi pour les galopins, le vendredi pour les abeilles.

Après avoir rangé les jeux, tous les enfants s'installent à table pour le goûter.

15 h 15 : Le goûter

Le menu du jour est affiché sur le tableau d'informations au rez de chaussée. Le goûter s'organise de la même façon que le repas. Le goûter est distribué par le professionnel du soir.

Les enfants boostés par l'apport de sucre du goûter ne sont pas en capacité de se mettre assis, nous leur proposons alors d'autres activités : dans la salle de sommeil, dans le couloir ou dans les espaces extérieurs. Cela permet aux agents techniques de nettoyer la salle de vie.

La fin d'après-midi s'organise comme le matin en alternance de jeux libres, de temps d'éveils. Les petits groupes d'enfants sont toujours priorités.

A partir de 17h15, les enfants des 2 sections se retrouvent chez les galopins (salle de vie et salle de sommeil). Le départ s'organise de façon individualisée comme le matin. Le professionnel s'appuie sur les informations laissées par le référent journalier dans le livret individuel pour transmettre à chaque parent le détail de la journée de l'enfant passé au sein de la structure. C'est

un moment d'échange sur la journée de l'enfant : les temps d'éveils, la pose de limites, le sommeil, l'alimentation....

Les échanges parents professionnels sont plus faciles le soir, les parents sont plus disponibles que le matin.

L'enfant et son parent sont salués pour signifier le départ. Ce moment est un trait d'union entre deux univers : celui de la crèche et celui de la maison.

DIVERS

Un intervenant musique, intervient de façon ponctuelle dans la section selon un programme établi. Il propose aux enfants une animation musique. Il intervient dans toutes les sections de la structure et prend en charge un groupe d'enfants avec la présence d'un professionnel de la section.

Un intervenant Baby gym, propose aux enfants de plus de 2 ans une séance de Baby gym. Il prend en charge un groupe de 6 à 8 enfants. Un planning est mis en place pour permettre à chaque enfant d'y participer à tour de rôle. Un professionnel de la section participe également à l'animation et accompagne les enfants.

Un bibliothécaire propose tous les trimestres une animation lecture. Tous les enfants de la section bénéficient de cette animation.

Les assistants maternels participent une matinée par semaine à la vie de la structure.

En unité familiale

L'organisation de la journée des enfants accueillis est fonction du nombre d'enfants en garde, des besoins spécifiques de chacun, de contraintes particulières (ex : allers/retours école) et des propositions de l'assistant maternel (sorties, activités ludiques....)

Le référent (éducateur de jeunes enfants) de l'unité familiale se rend régulièrement au domicile de l'assistant maternel.

VISITE AU DOMICILE DE L'ASSISTANT MATERNEL

Le suivi et l'accompagnement des assistants maternels ont un rôle essentiel dans le travail au sein de l'unité familiale. Ils sont réalisés lors des visites à domicile, des promenades et lors des ateliers d'éveil et des sorties organisées. Ils sont effectués par la référente de l'unité familiale qui se porte garante de la qualité d'accueil offerte et du soutien professionnel apporté aux assistants maternels. (Référence au décret du 1^{er} août 2000).

La visite au domicile des assistants maternels est effectuée régulièrement, de façon inopinée ou sur rendez-vous. C'est une démarche connue de tout assistant maternel qui postule au sein de l'unité d'accueil familial. La visite à domicile permet un temps d'écoute, d'observation et d'échanges dans un esprit d'accompagnement. Elle permet de construire une relation de confiance entre l'assistant maternel et le professionnel référent de l'unité familiale. Une visite au domicile de l'assistant maternel peut être également effectuée à sa demande.

L'assistant maternel a la possibilité de contacter les professionnels d'encadrement du multi accueil et plus particulièrement le directeur et son adjoint, par téléphone ou en se rendant au multi accueil pour une écoute, un conseil.

Les objectifs de ce suivi et cet accompagnement sont :

- de s'assurer du bien-être de l'enfant accueilli, de sa sécurité affective, physique et matérielle
- d'observer l'enfant, son attitude, son comportement, son développement psychomoteur et d'évaluer sa santé globale (physique, psychique...).
- de mesurer la qualité des interactions entre l'enfant accueilli et l'assistant maternel, entre la famille et l'assistant maternel, entre les enfants entre eux.
- de conseiller l'assistant maternel par rapport à l'alimentation, le sommeil, le rythme de vie, le développement psychomoteur et affectif de l'enfant.
- de veiller à l'équilibre alimentaire des menus proposés.
- de proposer un travail personnalisé et adapté à chaque situation rencontrée dans le respect de l'enfant et de sa famille.
- de proposer des réajustements dans sa pratique professionnelle.

- de veiller au respect des normes de sécurité et d'hygiène du logement, des jouets mis à disposition des enfants, du matériel de puériculture fourni par le multi accueil.
- d'être attentif et de veiller à la santé physique, psychique et morale de l'assistant maternel
- de lui offrir un soutien professionnel, d'apporter des connaissances théoriques, un savoir faire
- de veiller au respect du règlement de fonctionnement de service, transmettre des informations.
- d'assurer un rôle de médiateur entre les parents et l'assistant maternel.

Le référent de l'unité familiale effectue un bilan annuel et un bilan lié au renouvellement de l'agrément de l'assistant maternel. Ces bilans sont transmis au service de Protection Maternelle et Infantile.

La professionnelle référente de l'unité familiale est amenée à rencontrer de façon plus fréquente l'assistant maternel :

- lors de son embauche et plus particulièrement pendant les 3 mois de sa période d'essai
- lors de l'accueil d'un nouvel enfant
- lorsque l'accueil d'un enfant nécessite un accompagnement particulier
- lorsqu'un changement intervient dans la situation familiale de l'assistant familial

Le suivi des enfants et des assistants maternels fait régulièrement l'objet de transmissions, d'échanges et d'évaluations avec le directeur du multi accueil et son adjoint dans le souci d'une cohésion de travail d'équipe.

En Jardinothèque

La jardinothèque est un espace de jeu exclusivement extérieur

Le déroulement des animations se fait de la façon suivante: visite de l'espace jardin suivie de l'animation proprement dite puis utilisation de tout l'espace mis à disposition du public accueilli. Ces animations permettent à l'enfant de développer son potentiel, d'explorer l'espace et de prendre du plaisir, à l'adulte référent d'accompagner l'enfant dans ses apprentissages de créer du lien avec lui. Les professionnels (éducateur de jeunes enfants) accompagnent l'enfant et son référent dans l'animation et le jeu, il est également présent pour échanger sur des thématiques diverses.

Les repères familiaux

L'enfant dispose quand il le souhaite des repères qui lui sont familiers tels que la sucette et l'objet transitionnel (doudou).

La sucette répond au besoin de succion de l'enfant (variable selon les enfants et selon leur âge).

Elle permet un apaisement, une forme d'auto maternage rassurant pour l'enfant.

Elle est souvent associée au doudou.

Le doudou est un objet affectif (mouchoir, peluche ou autre) choisi par l'enfant permettant un apaisement, un réconfort, une sécurisation pour l'enfant dans le processus de séparation d'avec ses parents. Il accompagne l'enfant tout au long de son développement.

« Le doudou fait partie de ces petits objets qui servent de point d'appui pour grandir » (métiers de la petite enfance n° 109 mai 2005)

Les professionnels veillent à leurs laisser une place, leurs places dans la vie de l'enfant.

Dans le respect et pour le bien être de l'enfant, les modalités d'accès aux doudou/sucette dans l'espace de vie ont été pensées dans chaque section pour permettre à l'enfant d'y avoir accès selon ses besoins. Ils s'inscrivent dans une continuité relationnelle avec sa famille.

Quel que soit l'accueil choisi par les familles, les repères jalonnant la journée de l'enfant sont essentiels à sa sécurité affective et psychique.

c) Santé et accueil des enfants en situation de handicap

Dans le cadre du décret du 30 août 2021 et de la Charte nationale d'accueil du jeune enfant, les établissements d'accueil du jeune enfant concourent à l'intégration sociale des enfants présentant un handicap ou atteint d'une maladie chronique.

Comme pour tout autre enfant, la prise en compte des enfants en situation de handicap est basée sur une adaptation aux besoins spécifiques de chacun.

Pour toute admission d'un enfant à particularité, une rencontre avec la puéricultrice référente handicap et le Référent Santé et Accueil Inclusif du pôle santé est organisée avec les parents afin d'identifier les besoins spécifiques de l'enfant, de déterminer le PAI si nécessaire et d'orienter la famille vers la structure d'accueil.

L'enfant pourra être accueilli au Multi-Accueil Charlemagne ou au Multi-Accueil de Magny tout deux spécialisés dans la prise en compte des enfants en situation de handicap ou dans tout autre crèche de la ville comme la Vigneraie.

Un accompagnement de l'enfant et de l'équipe professionnelle pourra être mis en place par l'agent spécialisé handicap sur décision du pôle santé.

L'infirmière puéricultrice de la crèche en tant que Référent Santé et Accueil Inclusif (RSAI) s'assure du bon développement psychomoteur, staturo- pondéral et psychique des enfants, du suivi de leurs vaccinations et de la prise en charge d'enfants à particularités ou porteurs de handicap.

Sur sollicitation des puéricultrices de l'équipe, les puéricultrices du pôle santé peuvent venir observer les enfants lors des activités libres ou dirigées, ou lors de temps plus quotidiens. Ce regard extérieur permet aux équipes de réajuster leur prise en charge quotidienne auprès des enfants et d'échanger sur certains comportements des enfants qui peuvent interpeler : difficultés d'adaptation, apparition d'un changement de comportement ou trouble des acquisitions.

Le Protocole d'Accueil Individualisé est un document qui précise les modalités d'accompagnement de l'enfant dans sa particularité (ex : allergie alimentaire, handicap).

Il renseigne les besoins spécifiques de l'enfant, la manière dont la structure d'accueil va y répondre et si besoin, le traitement ou les soins médicaux nécessaires.

Ce document est validé par le pôle santé, le médecin de l'enfant, les parents, le directeur de la structure et la coordinatrice du Pôle Petite Enfance. Il est lu et signé par chaque membre de l'équipe professionnelle.

Le protocole est connu par l'équipe (ou l'assistant maternel en unité familiale) qui prend en charge l'enfant.

Des protocoles médicaux communs à tous les établissements d'accueil du jeune enfant sont régulièrement mis à jour par le pôle santé du Pôle Petite Enfance. Ils permettent aux professionnels de mettre en œuvre les moyens nécessaires à la prise en charge des enfants malades ou blessés.

Des formations relatives aux soins d'urgences sont obligatoires. Elles sont programmées chaque année par le directeur de la structure à l'attention de son équipe professionnelle.

Le Multi Accueil réalise des actions d'éducation en faveur de la santé à l'attention des familles accueillies par l'affichage d'informations relatives à « la bonne santé des enfants » par exemple:

- hygiène de l'enfant
- l'enfant et les écrans
- oser dire non
- la communication non verbale chez l'enfant
- le sommeil de l'enfant
- prévention des accidents domestiques...

Le contenu est porteur d'informations, il est le support de questionnements et d'échanges entre les familles et les professionnels.

Des sorties en extérieur sont proposées en fonction des conditions météorologiques et du taux d'encadrement professionnel.

Des réunions thématiques à l'attention des assistants maternels sont réalisées de manière régulières sur l'équipement par les référents de l'unité familiale :

- Entretien et hygiène du logement
- Diversification alimentaire
- Communication avec les parents
- Acquisition de la propreté chez l'enfant
- Donner du cadre et savoir poser des limites...

B OBSERVER : Etre attentif à chaque enfant

Le Multi Accueil La Vigneraie a mis en place **un livret personnalisé** pour chaque enfant qu'il soit accueilli en collectivité ou en accueil familial.

Chaque enfant est pris en charge par un **professionnel de référence**. Il est référent de l'enfant tout au long de sa journée, temps d'éveils, repas, changes, sieste, goûter. Il pourra ainsi observer de façon plus personnalisée l'enfant dont il est référent.

En accueil collectif, cet adulte référent est différent chaque jour, ce qui permet une richesse dans l'observation de l'enfant. En unité familiale, l'assistant maternel en charge de l'enfant est son adulte de référence.

L'ensemble des professionnels du Multi Accueil La Vigneraie a par ailleurs réfléchi et travaillé à l'amélioration de sa pratique professionnelle lors de la journée pédagogique du 06 octobre 2014. (cf. Annexe n°1 : Synthèse journée pédagogique 2014: L'OBSERVATION)

Le professionnel référent pourra ainsi répondre au mieux aux besoins spécifiques de l'enfant. L'observation est l'outil retenu pour adapter de façon permanente nos actions éducatives : elle permet d'accompagner l'enfant, de favoriser son éveil et son épanouissement, son autonomie dans le plaisir à « faire » seul.

Dans un souci de continuité de prise en charge, il complétera le livret personnalisé de l'enfant de toutes ses observations.

Des temps de partage d'informations, de synthèse sont mis en place avec le référent de section ou d'unité familiale pour enrichir les écrits et analyser notre pratique.

Les transmissions sont enrichies et les informations sont transmises à la famille.

Le temps de familiarisation est important tant pour l'enfant que pour son parent. C'est un moment adapté à chaque enfant et à chaque famille pour créer le lien de confiance enfants/parents/professionnels.

L'observation individualisée de chaque enfant permet de l'accompagner dans un processus de continuité et non de rupture d'avec sa famille.

Tout au long de la période de familiarisation puis de l'accueil, les professionnels enrichissent quotidiennement le livret individualisé de l'enfant pour mieux identifier ses besoins et la façon d'y répondre avec pertinence.

L'équipe s'attache tout particulièrement à assurer les soins nécessaires à son développement, au maintien de sa santé, à la poursuite de son développement physique et psychique dans une relation sécurisante.

L'équipe aide l'enfant à gérer et intégrer les limites posées à l'enfant. Les professionnels prennent le temps d'expliquer et de verbaliser à l'enfant l'expression de ses émotions voire de sa frustration.

La famille est accompagnée dans ces différentes étapes qui jalonnent la vie de l'enfant : les professionnels guident, rassurent et conseillent en fonction des besoins et/ou des demandes.

Ils soutiennent la fonction parentale par leur disponibilité, leur empathie, leur bienveillance sans jugement, leur écoute active.

Les échanges professionnels, les réunions et projets d'équipe, les journées pédagogiques du personnel contribuent à faire évoluer sans cesse nos pratiques au service de l'enfant et de sa famille.

C.EVEILLER : Contribuer au bien-être et à l'éveil de l'enfant

a) Bien être de l'enfant

Le maternage

L'équipe professionnelle attache une grande importance à la qualité du maternage, que ce soit en collectivité ou au sein de l'unité familiale.

Le maternage est l'ensemble des pratiques que nous mettons en place pour permettre à l'enfant de se sentir sécurisé. Il pourra ainsi s'éveiller, s'épanouir dans des conditions d'accueil adaptées à son âge, son histoire.

Le « portage » est un des moyens utilisés pour accompagner l'enfant dans une relation rassurante et sécurisante.

Ce portage peut-être :

- physique : prendre dans les bras, sur les genoux, câliner ou par écharpe de portage
- visuel : c'est le regard de la professionnelle qui accompagne l'enfant dans ses apprentissages et découvertes, qui autorise ou refuse...
- verbal : donner du sens aux actes, valoriser, encourager respecter.

La bientraitance

« La bientraitance est une démarche collective qui vise à identifier le mode d'accompagnement le meilleur possible pour l'enfant et sa famille, dans le respect de ses choix et dans l'adaptation la plus juste à ses besoins »

Métiers de la petite enfance n° 201 septembre 2013

Cette démarche qualité a été réfléchiée par l'équipe professionnelle lors de la journée pédagogique du 7 octobre 2013.

Elle a permis la mise en place d'une charte (cf. annexe n°2 : Charte bienveillance au Multi Accueil La Vigneraie), synthèse des questionnements et échanges des professionnels sur le sujet.

Cette charte est le fondement de notre positionnement professionnel, la perspective pour chacune d'améliorer encore davantage sa pratique.

C'est le préalable à nos actes et actions : une appropriation juste des valeurs de bienveillance, d'attention, pour une mise en œuvre adaptée à l'enfant et à sa famille, que l'accueil soit collectif ou familial.

Poursuite de l'allaitement maternel

L'équipe du Multi Accueil La Vigneraie est sensibilisée à l'importance de l'allaitement maternel.

Elle y accorde une très grande valeur et favorise pour les familles qui en font le choix, la poursuite de l'allaitement dans le cadre du mode d'accueil choisi pour l'enfant.

Un protocole a été établi à cet effet.

Il permet de garantir les mesures d'hygiène et d'assurer le suivi et la traçabilité du lait apporté par la famille. Il est disponible auprès du directeur ou de son adjoint.

b) Eveil de l'enfant

♦ Les jeux et ateliers d'éveil

Les professionnels proposent une prise en charge adaptée à l'âge et aux capacités des enfants. Les professionnels s'installent à hauteur des enfants, ils sont présents et disponibles pour rassurer l'enfant, le guider ou l'aider dans le jeu. Ils mettent en place des temps d'éveils et de jeux libres en alternance. Ils valorisent l'enfant dans ce qu'il entreprend et accompagnent ses apprentissages dans un climat de confiance rassurant nécessaire à son évolution. Les ateliers d'éveils sont réalisés en petits groupes.

Le jeu est une activité naturelle et nécessaire chez l'enfant, il joue librement dans le respect des règles mises en place au sein du groupe. Il permet la découverte tout en étant source de plaisir. Lorsqu'il joue, l'enfant expérimente sa relation à l'autre.

Des jeux adaptés aux âges des enfants sont proposés dans chaque section et respectent les normes de sécurité en vigueur.

Les jeux et les ateliers d'éveil font partis du quotidien de l'enfant. Les infrastructures sont utilisées dans leur globalité : salles de vies, dortoirs, sanitaires pour les jeux d'eau, salle de jeux, cour, jardin et jardinothèque. .

Les professionnels mettent des jouets à disposition des enfants, aménagent des coins jeux : cuisine, poupée, garage, voitures pour susciter de nouvelles découvertes, explorations et expériences.

Les jeux et les ateliers d'éveil, en collectif et en unité familiale, répondent à plusieurs objectifs pour l'enfant :

- Trouver du plaisir dans l'activité
- Développer ses compétences: développement de la motricité, de la préhension, du langage, découvertes tactiles, sensorielles, connaissance du schéma corporel, créativité, imagination...
- Faire de nouvelles expériences.
- Acquérir de la confiance en soi en « réalisant »

Le professionnel aide l'enfant à respecter les règles et les limites, il lui apprend à gérer ses frustrations.

« Pour éveiller les tous petits, il faut soi-même rester en éveil »

En unité familiale, chaque assistant maternel vient une fois par semaine participer à la vie du collectif. Les enfants dont ils ont la responsabilité, peuvent ainsi se familiariser avec les professionnels, les enfants du collectif et des lieux dans l'éventualité d'un accueil relai.

Les assistants maternels découvrent également les enfants dont ils ont la charge dans un autre contexte. Ils observent les interactions avec les autres enfants ou adultes. Ils échangent des conseils et des idées d'activités.

♦ Les jeux en extérieurs

En Jardinothèque, les éducateurs de jeunes enfants du Multi Accueil réalisent les animations proposées. L'enfant et l'adulte référent qui l'accompagne peuvent découvrir de nombreuses plantations : arbres, arbustes, fleurs de saison mais aussi différents fruits et légumes (tomates, courgettes, poivrons, maïs, salade, melon, potiron...)

L'enfant est acteur de la plantation, de l'entretien et de la récolte des productions du jardin.

Outre la découverte sensorielle des légumes (odeur, toucher, vue, goût), l'enfant suit leur évolution au fil des saisons et peut les consommer. Les éducateurs de jeunes enfants organisent des animations en lien avec le développement durable.

L'animation du jour : peinture, collage, activité cuisine, découverte des instruments de musique, ateliers utilisant des éléments du jardin, animations sur le tri sélectif, fabrication d'objets à base d'éléments de récupération.... permet à l'enfant de développer d'autres aspects de sa personnalité créativité, expression de soi, imagination...

L'utilisation de l'espace jeu : structures de motricité, tricycles sur piste cyclable, marelle... permet à l'enfant de développer son potentiel physique mais aussi de partager des expériences avec les autres enfants.

La présence de l'adulte accompagnant est rassurante pour l'enfant; il agit de manière à participer pleinement à l'animation et à prendre du plaisir.

Le Multi Accueil La Vigneraie s'inscrit dans les projets mis en place par la ville de Metz :

- Projet d'éveil sonore et musical
 - Projet Langage /communication gestuelle associée à la parole
- Projet transition vers l'école

IV. RELATIONS AVEC LES ORGANISMES EXTERIEURS

Le Multi Accueil La Vigneraie travaille en partenariat avec diverses structures de la ville de METZ :

1. Les établissements de loisirs de l'enfant

A. Les ludothèques

Le Multi Accueil La Vigneraie propose des sorties à la ludothèque du centre-ville : Maison de la Petite Enfance aux enfants suffisamment autonomes en termes de motricité.

Ces sorties se font via LE MET', réseau de transport en commun de la ville de Metz.

Des « malles à jeux » sont mises à disposition de notre équipement pour faire connaître de nouveaux jeux et diversifier l'offre existante au multi accueil. Elles existent également dans un format différent pour les assistants maternels et s'adaptent à l'âge des enfants accueillis au domicile de chaque assistant maternel.

B. La bibliothèque

Une bibliothécaire de la bibliothèque "L'Agora" vient régulièrement sur le Multi Accueil La Vigneraie faire découvrir de nouveaux livres aux enfants.

Le Multi Accueil La Vigneraie emprunte chaque mois des livres dans cette bibliothèque pour enrichir les histoires à proposer aux enfants.

Les assistants maternels disposent d'un abonnement dans cette même bibliothèque.

Ils peuvent s'y rendre individuellement ou participer à une animation mensuelle mise en place conjointement avec la bibliothécaire et le référent éducateur de jeunes enfants de l'unité familiale.

C. L'association Metz GYM

Un animateur de l'association Metz Gym est présent tous les vendredis dans l'établissement. Il organise une activité « baby gym » avec 6 à 8 enfants de plus de 2 ans.

D. L'association FAMILLE LORRAINE

Cette association participe régulièrement aux animations de la Jardinothèque.

Elle nous propose tous les ans une animation appelée « marmite des familles » qui a pour objectif la découverte des légumes, la création d'un bonhomme-légumes et la dégustation d'une soupe réalisée avec les enfants.

2. L'école maternelle LE TRIMAZO

Dans le cadre des animations jardinothèque, un partenariat « sécurité routière » a été mis en place avec la section des moyens de l'école le TRIMAZO.

Cette école participe à de nombreuses animations jardinothèque.

Une matinée découverte est organisée avec l'école Le TRIMAZO pour présenter aux enfants de la section « transverse grands », leur future école maternelle.

Le personnel de l'établissement accompagne les enfants de 3 ans à l'école le TRIMAZO pour y passer la matinée. Les enfants du collectif appréhendent les salles de vie et l'organisation de leur future école, s'inscrivant ainsi dans le nouveau projet transition vers l'école de la ville de Metz.

3. Les instituts de formation

Il est important pour le Multi Accueil La Vigneraie de s'impliquer dans la formation des futurs professionnels en lien avec le secteur de la petite enfance.

L'ensemble de l'équipe professionnelle travaille conjointement avec les instituts de formation en recevant en stage les étudiants de diverses formations afin qu'ils puissent se former, développer

connaissances et compétences, confronter les apports théoriques et la réalité de leur lieu d'exercice professionnel.

Nous recevons des étudiants :

- 1^{ère} et terminale Aide Service et Soins à la Personne
- CAP Petite Enfance
- Auxiliaire de puériculture, aide-soignant
- Educateur de jeunes enfants
- Infirmière, infirmière puéricultrice

Sous couvert de parrainage, nous accompagnons des élèves de classe de 3^{ème} en observation dans la découverte des métiers de la petite enfance

4. Les institutions de prise en charge spécifique de l'enfant et/ou de sa famille

A. La Protection Maternelle et Infantile (PMI)

Cet organisme est chargé de la prévention et de la surveillance sanitaire des enfants.

Il surveille et contrôle les établissements d'accueil du jeune enfant, valide, renouvelle les agréments et organise les formations des assistants maternels.

L'équipe d'encadrement du Multi Accueil travaille en partenariat avec les professionnels de la PMI dans le cadre d'un accompagnement spécifique d'enfants ou de familles, dans une intégration sociale à renforcer ou de mesures de protection du jeune enfant.

B. Le Centre d'Action Médico-Social Précoce (CAMSP), le Service Education Spéciale et de Soin A Domicile (SESSAD)

Nous pouvons être sollicités par ces organismes pour la prise en charge spécifique d'enfants atteints de maladie, de particularités ou porteurs de handicap nécessitant des compétences pluridisciplinaires.

C. La ville de METZ

Le service des espaces verts de la ville de Metz nous apporte son concours pour l'entretien de l'espace Jardinothèque. Les enfants peuvent ainsi profiter de cet espace dans les meilleures conditions

Certaines plantations sont fournies par ce service.

Les fontainiers sont chargés de la mise en eau de la cascade de la Jardinothèque.

V. EVALUATION – CONCLUSION

Le projet pédagogique est un outil indispensable. C'est un document de référence qui donne aux professionnels un appui technique leur permettant de garantir un accueil de qualité de l'enfant et de sa famille.

C'est également un support de réflexion, d'évaluation, et d'évolution pour les équipes professionnelles : Ce projet énonce les valeurs et les orientations portées par l'équipe, il permet à chaque professionnel de questionner, d'analyser sa pratique et de lui donner du sens.

A ce titre, le projet pédagogique sera réajusté en fonction de l'évolution des besoins et des projets.

L'application de ce projet est évaluée annuellement en s'assurant du respect des objectifs et de la satisfaction des usagers

VI. ANNEXES

ANNEXE 1
SYNTHESE DE LA JOURNEE PEDAGOGIQUE 2014
L'OBSERVATION

SYNTHESE DES DIFFERENTS GROUPES / OBSERVATION

Cette matinée d'ateliers en petits groupes a été l'occasion pour l'équipe professionnelle de découvrir ou d'approfondir cet outil nommé **OBSERVATION**.

Chaque groupe a pu se réunir et échanger sur cette thématique.

L'équipe d'encadrement a souhaité travailler autour de plusieurs questionnements, invitant chaque professionnelle à faire part de son expérience, de ses compétences ou aptitudes, de son regard sur le sujet.

Qu'est-ce que l'observation ?

Que puis-je observer dans mon exercice au quotidien ?

En quoi cette observation peut-elle être utile dans la prise en charge de l'enfant et de son parent ?

Dans un second temps, l'équipe d'encadrement a travaillé avec les professionnelles sur la compréhension et l'utilisation de la « mécanique » de l'observation.

Comment observer ?

Comment retranscrire fidèlement ses observations.

Comment utiliser ses observations dans le temps et dans la continuité ?

Comment personnaliser la prise en charge de l'enfant par l'observation ?

Utiliser ses observations comme support de l'échange et des transmissions avec la famille

Au regard de l'ensemble de ces questionnements, les professionnelles ont pu enrichir leurs connaissances, développer des compétences et être sensibilisées à l'intérêt de cet outil au service de l'enfant et de sa famille.

Des freins sont apparus, liés à la complexité de l'organisation générale et à l'encadrement des groupes d'enfants mais l'adhésion de l'ensemble de l'équipe a été obtenue sur la mise en place de temps d'observation pour une meilleure cohérence de travail.

Les réunions de section mensuelles seront l'occasion de faire des synthèses : échanger sur les observations, les confronter, analyser les organisations à mettre en place si besoin et définir des stratégies personnalisées pour l'accueil et la prise en charge de chaque enfant.

Chaque professionnelle s'engage à enrichir le livret d'accueil individualisé de l'enfant d'observations qui serviront de support à l'échange avec les familles.

« En observant, on ne change rien dans l'environnement, mais notre regard sur l'environnement change ».

« (...) l'observation permet une grande capacité d'adaptation, de trouver les solutions par la créativité. »

(cf. L'observation du bébé par rapport à la méthode Esther BICK- ANAP journal n°114 avril 2013)

ANNEXE 2
CHARTRE BIENVEILLANCE
AU MULTI ACCUEIL LA VIGNERAIE

CHARTRE BIENVEILLANCE/ BIEN –TRAITANCE

Multi Accueil La Vigneraie

Dans le cadre de ma pratique professionnelle, **je m'engage** :

- * à mettre l'enfant au cœur de mes pratiques
- * à verbaliser mes gestes et mes actes au quotidien, que ce soit à l'enfant, aux familles, aux collègues
- * à respecter les enfants, les familles et les professionnelles
- * à être disponible, prête à accueillir avec le sourire
- * à oser dire les choses avec diplomatie et à recevoir les remarques ou conseils formulés
- * à ne pas parler de l'enfant en sa présence, devant les autres enfants, à ne pas porter de jugement, à ne pas critiquer et à faire preuve de confidentialité
- * à prendre le temps de l'observation et de l'écoute pour répondre au mieux aux besoins des enfants et des familles
- * à travailler en équipe

Document de travail fruit de la réflexion de l'équipe lors de la journée pédagogique du 07 octobre 2013.

ANNEXE 3
LES PROJETS
RELAXATION
REPAS
ENDORMISSEMENT

RELAXATION DANS LES SECTIONS TRANSVERSES ABEILLES- MOYENS /GRANDS

Objectifs :

- Proposer à l'enfant un retour au calme avant le repas.
- Permettre à l'enfant de se mettre à table sereinement.
- Mise en place de repères dans le temps pour l'enfant.
- Développement de l'ouïe, de l'attention, de l'écoute.

Moyens :

- Un lecteur CD placé en hauteur, des CD de musique calme « le petit yogi »

Déroulement :

Un peu avant 11h, les enfants rangent les jouets. Les enfants s'installent sur le tapis ou sur un coussin à différents endroits de la pièce, ils sont assis ou couchés dans la position qu'ils préfèrent. Ils écoutent la musique. Les enfants qui ne souhaitent pas participer disposent de jeux libres, ils ne perturbent pas le temps de relaxation des autres enfants.

Un professionnel prend en charge la relaxation : il met la musique, s'installe au sol avec les enfants et canalise le temps de relaxation.

Le deuxième professionnel prépare le repas : installation des bavoirs, gants de toilette, bac à linge, bassine pour la sieste.

Les professionnels chuchotent à voix basses.

Le temps de relaxation dure 10 minutes environ. Puis les enfants se mettent à table dans le calme et nous chantons la chanson « bon appétit ».

Le repas dans les sections transverses abeilles-moyens / grands

Notre objectif est de permettre à l'enfant de prendre son repas dans une ambiance calme et conviviale.

Il est nécessaire que le professionnel puisse rester à sa table. Cela lui permet de :

- Etre auprès des enfants (en permanence) pour canaliser au mieux les enfants à table.
- Etre disponible et favoriser les échanges tout au long du repas.
- Rendre ce temps moins bruyant.
- Faire du repas un moment ludique d'apprentissage (nommer les aliments, prendre le temps de les découvrir avec l'enfant...).
- Eviter les « va et vient » qui perturbent le repas des enfants.
- Montrer l'exemple aux enfants qui n'arrive pas à rester assis.

Les enfants sont répartis par groupes de huit enfants avec un professionnel par table en fonction de la référence mise en place sur la journée. Le professionnel prend en charge le même groupe d'enfant au goûter et sur le reste de l'après-midi.

Un seul professionnel (celui qui arrive en premier dans la section) est responsable du service : distribution des assiettes, verres, couverts plats, les cinq composants du repas (entrée/plat/fromage/pain/dessert).

Le deuxième professionnel restera en permanence à table, il ne se lève pas, il surveille la deuxième table.

Le chariot repas est installé entre les deux tables.

Chaque professionnel débarrassera sa table (couvert, vaisselle, verres...) à la fin du repas.

Le goûter s'organise de la même manière. Il est pris en charge par le professionnel du soir afin d'équilibrer les tâches.

ENDORMISSEMENT EN MUSIQUE

DANS LES SECTIONS TRANSVERSES ABEILLES- MOYENS / GRANDS

Objectifs :

- Permettre à l'enfant de mieux appréhender la période d'endormissement.
- Créer une routine sécurisante
- Permettre à l'enfant de s'endormir dans les meilleures conditions
- Permettre à l'enfant d'avoir un meilleur temps de sieste
- Profiter au mieux du reste de la journée.

Moyens :

- Un lecteur CD placé en hauteur
- Des CD de musique : le choix de la musique est primordial. Elle doit être douce et calme.
-

Déroulement :

Le premier professionnel arrive dans la salle de sommeil, choisit un disque et met le lecteur CD en route.

Le professionnel accueille les enfants en **parlant doucement** et renouvelle les consignes propres à la sieste : ne pas crier, ne pas courir, s'allonger sur le lit et respecter le sommeil des autres enfants.....

Le personnel veillera à faire le moins de bruit possible, de parler à voix basse. L'adulte respecte le sommeil des enfants et montre l'exemple.

Réveil des enfants : Lorsqu'un enfant ne dort pas, nous proposons aux enfants réveillés un petit livre, l'enfant peut le regarder dans son lit ou à table, l'enfant le regarde en silence sans gêner le sommeil des autres enfants. Il peut commencer à s'habiller, ses habits se trouvent au pied du lit. Dès 14h 30 au retour du deuxième professionnel, (ou à partir de 14h si 3 professionnels sont présents dans la section), les professionnels lèvent les enfants déjà réveillés. Le levé échelonné s'organise jusqu'à 15h.

ANNEXE 4 :

La Charte nationale d'accueil du jeune enfant

**LA CHARTE NATIONALE POUR L'ACCUEIL DU
JEUNE ENFANT
DIX GRANDS PRINCIPES POUR GRANDIR EN TOUTE
CONFIANCE**

1. Pour grandir sereinement, j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation ou celle de ma famille.
2. J'avance à mon propre rythme et je développe toutes mes facultés en même temps : pour moi, tout est langage, corps, jeu, expérience. J'ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace pour jouer librement et pour exercer mes multiples capacités.
3. Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. Je me sens bien accueilli.e quand ma famille est bien accueillie, car mes parents constituent mon point d'origine et mon port d'attache.
4. Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, j'ai besoin de professionnel.le.s qui encouragent avec bienveillance mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir.
5. Je développe ma créativité et j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels.
6. Le contact réel avec la nature est essentiel à mon développement.
7. Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnel.le.s qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et à ces hommes que je construis mon identité.
8. J'ai besoin d'évoluer dans un environnement beau, sain et propice à mon éveil.
9. Pour que je sois bien traité.e, il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. Travailler auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger entre collègues comme avec d'autres intervenants.
10. J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confié par mon ou mes parents.